TARIFS 2020-2021

Contributions trimestrielles

Quotient familial (QF)	Tranches		Tarif pour enft* 1 (ainé)	Tarif pour enft* 2	Tarif pour enft* 3	Tarif pour enft* 4	Tarif pour enft* 5
1	-	5 450	149€	145€	82€	80€	79€
2	5 451	6 641	225€	218€	124€	122€	119€
3	6 642	7 905	306€	297€	168€	165€	162€
4	7 906	9 315	384€	372€	211€	207€	204€
5	9 316	10 935	450€	437€	248€	243€	239€
6	10 936	12 846	507€	492€	279€	274€	269€
7	12 847	15 110	575€	558€	316€	311€	305€
8	15 111	17 806	646€	627€	355€	349€	342€
forfait	17807		705€	684€	388€	381€	374€

Il y a 3 factures trimestrielles par année scolaire pour 10 mois de scolarité et une facture en juin pour le solde des repas.

Comment déterminer votre quotient familial :

Sur votre avis d'imposition, relever :

- Votre revenu fiscal de référence -> RFR
- Votre nombre de parts -> NP

(Les parents isolés peuvent rajouter une ½ part uniquement si la lettre « T » est mentionnée dans cas particulier de l'avis d'imposition)

Calcul: RFR divisé par NP = Tranche qui correspond au quotient familial.

Exemple:

- Votre revenu fiscal de référence (RFR) : 25 000 €
- Votre nombre de parts (NP): 3

25000 / 3 = 8 333,33 => d'après le tableau ci-dessus, vous vous positionnez en quotient familial 4.

^{*}Ne sont comptabilisés que les enfants scolarisés au Centre Scolaire Saint-Marc